

# Politique de protection des renseignements personnels

Dernière mise à jour : Octobre 2023

## Dans cette page :

1. [But de la politique de protection des renseignements personnels en lien avec la loi 25](#)
2. [Définitions](#)
3. [Quel type de renseignements nous pouvons recueillir et auprès de qui](#)
4. [Comment nous utilisons et communiquons vos renseignements et avec qui](#)
5. [Quand devons-nous obtenir votre consentement](#)
6. [Quels sont vos droits et comment les exercer](#)
7. [Quelles sont nos mesures de sécurité pour conserver vos renseignements](#)
8. [Comment pouvons-nous modifier cette politique](#)
9. [Comment nous rejoindre pour une question, un commentaire ou une plainte](#)

## 1. But de la politique de protection des renseignements personnels en lien avec la loi 25?

Les renseignements personnels (ci-après les « renseignements ») que vous nous confiez sont indispensables pour notre relation d'affaires avec vous. Nous savons qu'ils sont précieux et nous sommes déterminés à tout mettre en œuvre pour les protéger.

C'est pourquoi nous avons adopté cette politique, dans laquelle nous décrivons nos pratiques visant à protéger vos renseignements et votre vie privée. Notre objectif est d'être transparent avec vous. Cette politique s'applique à l'utilisation et à la communication de tout renseignement recueilli. Cette politique s'applique tant et aussi longtemps que nous détenons vos renseignements, y compris après la fin de notre relation d'affaires.

## 2. Définitions

Renseignement personnel : Un renseignement est personnel lorsqu'il concerne une personne physique et qu'il en permet, directement ou indirectement, l'identification. Voici ce qui le caractérise :

- il doit faire connaître quelque chose à quelqu'un;
- il doit avoir un rapport avec une personne physique;
- il doit être susceptible de distinguer cette personne par rapport à une autre ou de reconnaître sa nature.

<https://www.quebec.ca/gouvernement/travailler-gouvernement/travailler-fonction-publique/services-employes-etat/conformite/protection-des-renseignements-personnels/definitions-concepts/concepts>

Les renseignements personnels sont ceux qui portent sur une personne physique et permettent de l'identifier. Ils sont confidentiels. Sauf exceptions, ils ne peuvent être communiqués sans le consentement de la personne concernée.

<https://www.cai.gouv.qc.ca/citoyens/acces-et-protection-de-vos-renseignements-personnels/quest-ce-quun-renseignement-personnel/>

Notre responsable de la protection des renseignements personnels et de la vie privée a la charge de ces pratiques appliquées au sein de notre compagnie. Pour toute question sur cette politique vous pouvez lui écrire à l'une des adresses suivantes : [comptabilite@serrurierclement.com](mailto:comptabilite@serrurierclement.com)

Comptabilité Sécurité Serrurier Clément Inc.  
86 rue Alexandre  
Salaberry-de-Valleyfield, Qc  
J6S3J9

## **2. Quel type de renseignements nous pouvons recueillir et auprès de qui**

### **2.1. Quels renseignements pouvons-nous recueillir**

#### **Renseignements d'identification de nos clients**

- Nom, prénom
- Coordonnées : adresse postale, numéro de téléphone (personnel et contacts en cas d'urgence), adresse courriel

***IMPORTANT : Nous limitons la collecte de vos renseignements à ce qui est nécessaire pour nous aider à bien vous servir.***

## **3. Comment nous utilisons et communiquons vos renseignements et avec qui**

### **3.1. Comment nous utilisons et communiquons vos renseignements**

Nous utilisons et communiquons vos renseignements pour:

- a. vous identifier, mettre à jour vos renseignements
- b. établir, gérer, administrer et maintenir les produits et services demandés
- c. exercer nos activités et opérations courantes en collaboration avec les centrales d'alarme
- d. communiquer avec vous en utilisant les coordonnées que vous nous avez fournies (par la poste, courriel, message texte, appels)

### **3.2. À qui communiquons-nous vos renseignements**

Aux fournisseurs de centrales d'alarme (fournisseurs de service) qui eux communiquent avec les services d'urgence au besoin.

### **3.3. Les fournisseurs de services**

#### **Qu'est-ce qu'on communique avec centrales d'alarme?**

- Nom, prénom
- Coordonnées : adresse postale, numéro de téléphone (personnel et contacts en cas d'urgence), adresse courriel

## **4. Quand devons-nous obtenir votre consentement**

Nous n'utilisons vos renseignements qu'avec votre consentement ou si la loi nous le permet. Votre adhésion au service de Centrale d'alarme nous autorise le droit de communiquer vos renseignements avec eux.

## **5. Quels sont vos droits et comment les exercer**

### **5.1. Droit d'accepter ou de refuser de fournir vos renseignements**

Vos renseignements vous appartiennent. Sous réserve des exigences juridiques, commerciales ou contractuelles, vous avez le droit de retirer votre consentement à la collecte, à l'utilisation ou à la communication de renseignements. Nous traiterons votre demande dans les meilleurs délais.

Cependant, certains renseignements sont essentiels à ce que nous puissions vous fournir certains produits et services. Si vous refusez de les fournir, il peut être difficile, sinon impossible d'établir, de maintenir une relation d'affaires avec vous ou même de vous offrir certains de nos produits.

### **5.3. Droit d'accéder à vos renseignements**

Vous pouvez demander à consulter les renseignements que nous détenons sur vous, sauf si la loi prévoit des limites à cette demande.

#### **Comment faire pour consulter vos renseignements**

Pour consulter vos renseignements, vous devez faire une demande à l'adresse courriel de la personne responsable ou par la poste à l'adresse postale fournie. Nous traiterons votre demande dans un délai de 30 jours ou dans un délai plus long si la loi le prévoit. Nous vous informerons si le délai est plus long que 30 jours.

### **5.4. Droit de faire corriger vos renseignements**

Vous pouvez et devez corriger les renseignements inexacts vous concernant. Pour pouvoir vous offrir un service de qualité, il est essentiel que vos renseignements soient exacts et complets. À cet effet, nous comptons sur vous pour nous aider à maintenir la qualité des renseignements que nous détenons en nous informant de tout changement. Pour faire une demande, écrivez-vous à l'adresse courriel ou postale fournie.

## **6. Quelles sont nos mesures de sécurité pour conserver vos renseignements**

### **6.1. Conservation d'une durée limitée**

Nous conservons vos renseignements, en format physique ou numérique, aussi longtemps que nécessaire pour atteindre les fins auxquelles les informations ont été recueillies ou aussi longtemps que requis ou permis selon la loi. Le but, la nature et la sensibilité des renseignements ont été pris en compte dans la détermination des périodes de conservation.

### **6.2. Lieux de conservation**

Sites web sécurisés avec des accès restreints limités aux personnes en charge des centrales d'alarme. Logiciel comptable privé avec données (ajout de sécurité supplémentaire : seront cryptées d'ici les prochains jours).

### **6.3. Programme de sécurité des renseignements**

Nous déployons des efforts importants afin de protéger vos renseignements contre la perte, le vol, et l'accès, l'utilisation ou la communication non autorisée et contre toute autre atteinte à la protection d'un tel renseignement. Nous avons mis en place un programme de sécurité pour suivre l'évolution constante des menaces à la sécurité des renseignements. Les mesures adoptées dans notre programme de sécurité sont :

- Protéger les infrastructures au moyen d'accès sécurisé à nos locaux et des emplacements sécuritaires pour nos équipements, etc.
- Limiter les personnes ayant accès à vos renseignements. Ainsi, seuls les employés qui ont besoin de consulter vos renseignements dans le cadre de leur travail y ont accès.

## **7. Comment pouvons-nous modifier cette politique**

Nous pouvons modifier cette politique lorsque requis. Nous vous informerons au moyen d'un avis apparaissant sur notre site web et par tout autre moyen approprié pour vous joindre.

## **8. Comment nous rejoindre pour une question, un commentaire ou une plainte**

Pour poser une question ou envoyer un commentaire, vous pouvez communiquer avec nous :

- Envoyez un courriel à [comptabilite@serrurierclement.com](mailto:comptabilite@serrurierclement.com)
- Appelez notre magasin au 450-373-3075 et demandez à parler à la comptabilité
- Écrivez-nous à :

*Comptabilité Sécurité Serrurier Clément Inc.*  
86 rue Alexandre  
Salaberry-De-Valleyfield, Qc  
J6S3J9

Personne en charge de la politique de protection de vos renseignements personnels : Sylvie-Anne Giroux-Tremblay  
[comptabilite@serrurierclement.com](mailto:comptabilite@serrurierclement.com)